



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE GRASSE

HYGIMOUV

### COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 2025

Lieu : Club House du stade de la Paoute – Début de l’Assemblée Générale à 20 h.

Présents : 33 adhérents et 66 pouvoirs, soit 99 présents ou représentés. Le nombre d’adhérents étant de 280, le quorum de 20 % ou 56 voix est atteint.

A noter que nous avions 40 pouvoirs qui n’ont pu être attribués du fait du manque de personnes présentes.

#### 1° Rapport moral et d’activité (Jean-Henri Merli et Dominique RISSO) :

Nous remercions tout d’abord Coralie Simon pour le prêt du Club House qui nous permet de tenir l’AG ce soir, les adjoints des quartiers de Saint Jacques, Saint Antoine et Le Plan, et le service des sports pour leur disponibilité.

Nous remercions également les animateurs et animatrices pour leur engagement et leur professionnalisme, ainsi que pour l’ambiance de leurs cours.

Nous avons participé à la fête des Associations du Plan le 20 septembre, mais cela ne nous a pas ramené de nouvelle adhésion.

Le CA s’est réuni 3 fois cette année, et le bureau 5 fois.

L’année écoulée nous a enfin permis de consolider la remise à niveau financière (le détail sera donné dans le rapport financier d’Edith).

Nous avons eu très peu d’absences des animateurs et animatrices. Myriam nous a remis sa démission en fin d’année, et nous avons mis en place depuis la rentrée son remplacement par Michèle avec un cours supplémentaire de Pilâtes le soir .

Michèle a pris sa retraite le 30 septembre 2024 et est embauchée depuis en auto-entrepreneur.

Jany-Claude nous a demandé de ne plus assurer le cours du mercredi soir à de Croisset, et nous avons mis en place son remplacement par Caroline Marlhes qui a débuté en septembre 2025.

Nous avons souhaité garder le même nombre d'animateurs pour faciliter les remplacements en cas d'absence.

Des travaux au lycée Amiral ont eu lieu du 27 janvier au 14 février, mais nous avons pu compenser les cours pendant les vacances scolaires. Nous avons fait le maximum pour remplacer les animateurs et animatrices absentes pour diverses raisons, et maintenir à chaque fois les cours.

Nous avons pu assurer 17 cours par semaine, et 18 au dernier trimestre grâce à la disponibilité de la salle de Saint Jacques, nous avons pu ajouter 1 cours supplémentaire le jeudi matin. Ces cours sont répartis entre 7 heures de gymnastique, 2 pour les séniors au Plan, 5 de gym douce à Saint Jacques, 2 heures de pilâtes et 2 heures de stretching pilates. Nous avons toujours également 2 heures de marche nordique par semaine.

En ce qui concerne la section Hygimarche avec Jany-Claude, elle ajoute 3 x 2 h de marche nordique les mardis et vendredis. Depuis la rentrée nous comptons 44 adhérents Hygimarche (23 adhérents de Grasse et 21 de Mouans Sartoux).

Le stage de marche nordique en Corse a été annulé pour raisons personnelles et familiales de l'animatrice.

Le cours de l'Amiral du vendredi soir a lieu en même temps qu'un cours d'escalade. La cohabitation est possible, à condition que les pratiquants de l'escalade ne soient pas plus de 4 ou 5. Au delà cela devient gênant. Nous devrons alors revoir ce partage avec le service des sports.

Certaines salles ont malheureusement été inaccessibles à certaines périodes (Le Plan pour la mairie) et pour intempéries en octobre 2024.

Nous avons terminé l'année par notre soirée dansante le 21 juin à l'Argile Caffé avec un nombre de participants de 62 personnes. Globalement les commentaires étaient positifs.

L'année 2024-2025 s'est terminée avec 300 licenciés (+ 20 de Mouans Sartoux) soit en hausse par rapport à l'année précédente.

La Fédération adresse directement comme chaque année la licence aux personnes qui possèdent une adresse mail. Merci de vérifier que ces mails ne partent pas dans les courriers indésirables. Nous restons à votre disposition si vous avez besoin d'aide.

Pour les licenciés qui n'ont pas d'adresse mail la secrétaire se met à leur disposition pour l'imprimer.

#### Pour l'année 2025 2026 :

Le nombre de licenciés est à ce jour de 301 (280 + 21 adhérents de Mouans Sartoux). Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année dernière à la même époque.

Nous avons 1 animateur (Thierry) et 5 animatrices. (Jany-Claude, Lucienne, Michèle, Aïcha et Caroline).

Depuis la rentrée nous avons remis à Saint Jacques un 2ème cours le jeudi matin de 10h à 11h avec Aïcha mais pour une gymnastique plus tonique.

Nous avons également la possibilité d'ouvrir un deuxième cours de stretching à Saint Antoine avec Michèle le vendredi tous les 15 jours, mais pour l'instant nous n'avons pas suffisamment de participants. Nous le mettrons en place s'il y a trop de monde au premier cours (mais nous avons réservé le créneau auprès de la mairie)

Nous avons prévu à nouveau un stage en Corse l'année prochaine.

En ce qui concerne la soirée dansante de fin d'année, elle sera maintenue, et nous vous confirmerons les modalités en temps voulu.

Cotisations : nous avons harmonisé les tarifs des cotisations cette année à 160 euros pour tous les cours, (gym toutes salles, gym douce, séniors), le pilates seul ou la marche nordique seule sont maintenus à 145 euros. Les activités supplémentaires (pilates ou Marche nordique) sont maintenues à 30 euros par activité.

Le paiement des cotisations a été fait plus rapidement cette année, et nous maintiendrons pour l'année prochaine, le délai maximal accepté d'un mois pour les nouveaux adhérents et de 1 à 2 semaines pour les anciens adhérents.

Fermeture des salles pour les élections à venir : les 2 salles impactées sont Saint Antoine (du 27 février – en attente de confirmation de la mairie si possibilité de faire cours le 27- au 6 avril) et Righetti au Plan (du 2 mars au 5 avril).

Pour le Plan nous avons une solution pour les cours séniors (salle du Trinquet) – sachant que cette salle résonne énormément et qu'il n'y a pas de possibilité de mettre de la musique.

Pour tous les cours de Saint Antoine, et pour le cours de Stretching du vendredi au Plan nous sommes toujours en train d'étudier différentes possibilités, sachant que si le temps le permet en journée, nous avons l'accès au Boulodrome le matin, et peut-être au stade l'après-midi et le soir (barnum). Nous pourrons aussi peut-être maintenir les cours pendant les vacances scolaires (du 14 février au 2 mars) pour compenser une partie des cours. Nous vous tiendrons au courant.

Soumis au vote le rapport est approuvé à l'unanimité.

**2° - Rapport Financier Exercice 2024 – 20245 (Edith Parance) :**

**DEPENSES**

Les dépenses sont :

Les salaires	17 395 €
Charges sociales relatives à ces salaires	6 801 €
Fournitures de services (cours donnés par Michèle Martin, auto entrepreneur)	5 376 €
Le versement de la part revenant au Codep pour la gestion des licences	8 404 €

Location salles municipales	<b>744 €</b>
Frais d'administration : - fournitures de bureau	<b>395 €</b>
- abonnement site OVH	<b>61 €</b>
- Affiliation Codep	<b>70 €</b>
Achat matériel (batons, bandes élastiques)	<b>175 €</b>
Frais de réception (AG exercice 2023/2024)	<b>206 €</b>
Déclaration de formation professionnelle à AFDAS	<b>321 €</b>
Médecine du Travail	<b>204 €</b>
Participation du club à la soirée du 21 juin 2024	<b>479 €</b>
Bons achats de fin d'année aux animateurs et gardiens lycées	<b>540 €</b>
Frais de tenue de compte Crédit Agricole	<b>24 €</b>
Remboursement partie adhésions	<b>45 €</b>

**TOTAL DEPENSES EXERCICE 2024/2025 : 41 240 €**

### **RECETTES**

Les recettes sont :

Le montant des adhésions qui s'élève à	<b>43 180 €</b>
(en augmentation de 1 880 € par rapport à l'exercice précédent 41 300 €).	
Les subventions annuelles qui nous ont été accordées	
- par la mairie de Grasse, inchangée par rapport à l'exercice précédent	<b>910 €</b>
- par le Conseil départemental	<b>1 300 €</b>
Produits financiers (fonds propres)	<b>1 599 €</b>
Vente matériel	<b>52 €</b>

**TOTAL RECETTES EXERCICE 2024/2025 : 47 041 €**

**LE TOTAL DES RECETTES ET DES DEPENSES LAISSE APPARAITRE UN SOLDE EXCEDENTAIRE DE 5801 €**

Au cours de cet exercice, 704 heures de cours ont été rémunérées, réparties ainsi :

Gym : 536 heures

Pilâtes et stretching pilâtes : 98 heures

Marche nordique : 70 heures

Tous les documents comptables sont à votre disposition au siège de notre association.

Soumis au vote le rapport est approuvé à l'unanimité.

### **3°- Questions diverses :**

Aucune question n'avait été soumise avant l'Assemblée, mais le Président informe l'assemblée que le Conseil d'Administration actuel a été élu pour 4 ans et qu'il devra être renouvelé en 2028. Le bureau

(Président, Trésorière et Secrétaire) ne se représentera sans doute pas, et un appel à candidature est ouvert pour pouvoir faire une passation sur un an avant le renouvellement.

D'autre part, une discussion s'engage sur le cours supplémentaire de Stretching qui avait été annoncé à Saint Antoine et qui n'a pas réellement démarré le vendredi matin une semaine sur deux de 10h30 à 11h30 : le créneau est réservé auprès de la mairie annexe de Saint Antoine, mais Michèle n'ayant pas suffisamment de participants à la 2ème heure de cours ne l'utilisait pas. La demande des adhérents est de faire 1 cours de gymnastique comme habituellement à 9h30 chaque semaine et d'ouvrir tous les 15 jours un cours de stretching à 10h30. Il convient également de vérifier la disponibilité de Michèle pour ce cours et d'adapter un planning avec elle.

L'Assemblée Générale est close à 20h45, suivie d'un verre de l'amitié.

Le Président, Jean-Henri Merli



La Trésorière, Edith Parance



La Secrétaire, Dominique Risso

A handwritten signature in black ink, appearing to read "DR".